La Routia

En visitant la région de Riddes, en Valais, on ne peut pas ignorer les imposantes falaises du Haut de Cry, qui plongent vertigineusement vers le village de Chamoson. À première vue, l'idée qu'un sentier pédestre puisse s'insinuer dans ces parois énormes semble inconcevable. Et pourtant, un parcours aérien, bien aménagé et sécurisé, permet de gravir La Routia depuis le hameau de Némiaz.

Détails du parcours

Point de départ : Ardon (486 m).

Accessible en transports publics : Oui.

Point culminant : La Routia (1306 m).

Dénivelé : montée et descente 920 m chacune.

Distance : 12.4 km.

Temps de marche : 5h.

- Ardon – Némiaz 2h.
- Némiaz – La Routia 1¼h.
- La Routia – Ardon 1¾h.

Durée : 1 jour.

Difficulté : T3+ [CAS12].

Matériel : Matériel de randonnée pédestre estivale.

Date : 1 mai 2025.

Références : [Spa15] et [Cam12].

Accès

En voiture

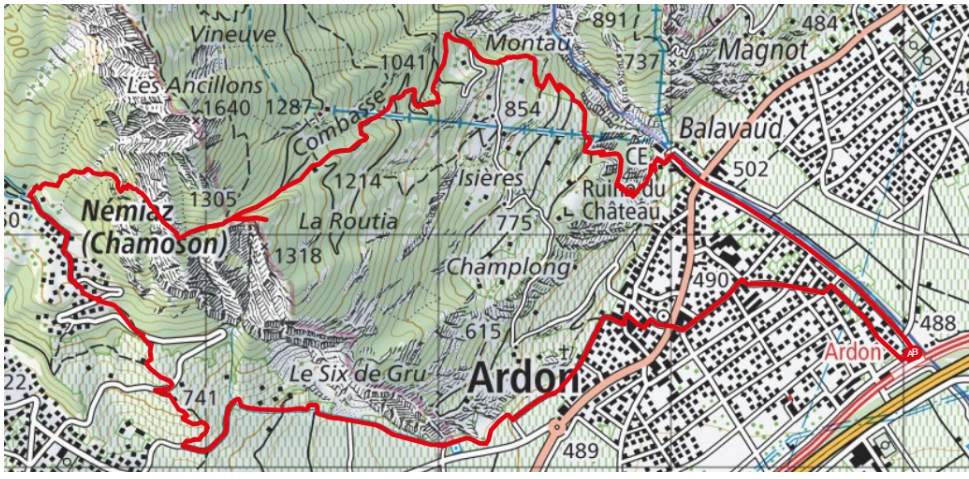

Carte nationale (source swisstopo).

Emprunter l'autoroute A9 jusqu'à la sortie Riddes ou Conthey, puis suivre la direction d'Ardon. Malheureusement, la commune a durci les règles de stationnement : désormais, les parkings dans le village sont limités à 2 et 5 heures selon les zones. Quelques places près de la gare semblent échapper à cette restriction, mais leur nombre est très limité. Un parking « *longue durée* » est aussi disponible à environ 200 mètres de la gare, sur le territoire de Vétroz (Avenue de la Gare 143).

En transports publics

Ardon bénéficie d'une desserte ferroviaire régulière. Consulter l'horaire en ligne des CFF pour trouver la meilleure correspondance.

D'Ardon à Chamoson

Depuis la gare, le sentier pédestre remontait la Lizerne jusqu'à la centrale hydroélectrique avant de bifurquer vers le sud-ouest à travers les vignes en direction de Chamoson. Cet itinéraire, qui évitait soigneusement le cœur du village, ne me paraissait guère optimal. J'ai donc choisi de zigzaguer à travers les ruelles asphaltées d'Ardon, en traversant diagonalement le bourg jusqu'à atteindre l'église. De là, j'ai très vite rejoint le sentier balisé, qui serpentait dans les vignes. J'ai trouvé fascinant de découvrir comment, au fil des siècles, les hommes avaient dompté ces pentes abruptes avec une ingéniosité remarquable, en érigeant d'innombrables murets de pierre sèche qui transformaient le terrain escarpé en terrasses étroites, dédiées à la culture de la vigne.

Le balisage du « *sentier du cep à la cime* ».

En suivant le balisage jaune, j'ai atteint un croisement de sentiers pédestres devant une petite construction qui ressemblait à un réservoir d'eau. Là, des panneaux bleus ornés d'un « *S* » jaune orangé venaient s'ajouter aux marquages habituels. Ils signalaient le « *sentier du cep à la cime* », un parcours didactique dédié à l'histoire et aux secrets du paysage viticole de Chamoson. En m'attardant quelques instants sur l'un des panneaux, j'ai appris que les falaises du Six de Gru abritaient plusieurs espèces de rapaces emblématiques : le grand-duc d'Europe, le gypaète barbu, et même le faucon crécerelle.

Les parois rocheuses devenaient de plus en plus imposantes et majestueuses, au point que je devais me tordre la nuque pour en observer les faîtes. J'ai guetté en vain les rapaces évoqués par le panneau, mais seul un hélicoptère pulvérisant des produits phytosanitaires sur les vignes tournoyait dans le ciel. Cet engin bruyant expliquait probablement, en partie, l'absence d'oiseaux sauvages dans les parages.

D'un faux plat, j'ai atteint un bassin de rétention, qui marque le début de la longue et raide ascension sans répit vers La Routia. Le chemin longeait ensuite le lit artificiel d'un torrent. Bien que complètement asséché, son ampleur trahissait la violence des crues qui dévalaient de La Routia lors des orages. Vers 640 mètres d'altitude, un petit pont enjambait le ravin, puis une route asphaltée m'a conduit rapidement à un croisement de sentiers, situé à deux pas des premières habitations de Chamoson.

Les imposantes falaises du Six de Gru.

De Chamoson à l'étang de Némiaz

J'ai emprunté le sentier qui montait en direction de « *Némiaz par les Brayères* ». Le parcours serpentait gracieusement entre les vignobles des Brayères et des Crêtes, offrant des vues pittoresques à chaque tournant, puis a débouché sur un parking gravillonné.

Avant de reprendre mon périple, j'ai scruté de nouveau les impressionnantes falaises, tentant en vain de deviner où serpentait le sentier de randonnée. Bien que je l'aie déjà parcouru auparavant, je ne suis parvenu à rien discerner dans ce fascinant dédale minéral.

Vers 770 mètres d'altitude, une bifurcation m'a contraint à quitter le « *sentier du cep à la cime* » (qui filait vers la gauche) afin de gagner Némiaz. Malgré la pente prononcée, j'ai accéléré le rythme pour fuir les nuages de produits pulvérisés par l'hélicoptère, qui venait d'arroser un vigneron sans ménagement quelques instants plus tôt.

Après un court passage en forêt, les premières maisons de Némiaz sont apparues. À P. 912, devant le Restaurant les Violettes, j'ai ignoré les flèches jaunes indiquant un sentier sur la gauche et j'ai suivi la Route de l'Étang. Sans surprise, celle-ci m'a mené jusqu'à un plan d'eau, alimenté par le bisse de Némiaz.

Le panneau de mise en garde.

De Némiaz au point de vue de La Peuflaire (P. 1255)

J'ai continué sur la droite de l'étang, jusqu'à rejoindre un poteau signalétique (P. 950), d'où partait le sentier vers La Routia. Très vite, je suis arrivé au pied d'une digue de protection contre les crues. Un seau métallique, totalement écrabouillé et inutilisable, traînait au sol, captant mon attention. Amusé, je me suis demandé s'il avait par hasard servi à transporter le matériel nécessaire à la construction de cette digue…

Un panneau avertissait les randonneurs que la suite du sentier comportait des passages aériens et qu'il était déconseillé aux personnes sujettes au vertige. Ayant déjà arpenté ce sentier par le passé, je ne pouvais qu'approuver cette mise en garde, tant certaines zones sont impressionnantes.

Après deux heures de marche sous un soleil valaisan impitoyable, même en ce début de mois de mai, j'ai savouré la fraîcheur bienvenue de l'ombre. Le sentier grimpait abruptement en sous-bois, mettant mes mollets à rude épreuve. Au fil de l'ascension, j'ai croisé plusieurs arbres tombés sur le chemin, mais aucun obstacle n'était infranchissable.

Tracé dans la parois rocheuse du premier passage exposé.

Arrivé au bord d'un ravin asséché, j'ai contemplé le lit creusé par la furie des crues passées. La puissance des eaux déchaînées se devinait à la taille et au volume des rochers dispersés, me convainquant qu'il valait mieux éviter ce lieu lors d'un orage ! Heureusement, le sentier, bien entretenu, permettait une traversée sans danger.

Quelques minutes plus tard, un nouvel arbre obstruait le passage. Cette fois-ci, le contourner s'est révélé plus délicat, la pente étant assez raide et le terrain friable. Heureusement, des branches robustes ont joué le rôle de prises improvisées.

Vers 1175 mètres d'altitude, la forêt a laissé place à un décor minéral dominé par des falaises impressionnantes. Il était difficile d'imaginer qu'un sentier pouvait bien se faufiler à travers un tel chaos rocheux ! Pourtant, un câble métallique et des marques blanc–rouge–blanc dévoi-

laient l'itinéraire. C'était le début de la section que certains qualifieraient de ludique et d'autres de stressante, selon les points de vue. L'ambiance est devenue soudainement très aérienne, exigeant de rester concentré, bien que les passages exposés soient sécurisés par des câbles. Comme indiqué au départ du sentier, cette traversée n'est destinée qu'aux marcheurs particulièrement à l'aise avec le vide.

Tracé dans la parois rocheuse du passage clé.

Environ 150 mètres plus loin, le chemin atteignait une brèche située vers 1230 mètres d'altitude. Une sente discrète sur la droite, non sécurisée, menait à une dalle offrant un belvédère vertigineux sur la plaine du Rhône et les falaises du Haut de Cry. De là, on distinguait aussi la première section aérienne parcourue, et on pouvait s'amuser à repérer la suite de l'itinéraire qui serpentait dans ce labyrinthe rocheux.

Depuis la brèche, une courte descente, bien que raide, introduisait la deuxième phase de la traversée, encore plus aérienne. Le sentier, moins évident, restait néanmoins guidé par les traces de balisage et les câbles.

Des chaînes ont ensuite remplacé les câbles. Elles étaient solidement fixées à la roche, mais étaient plus flottantes. J'ai été moi-même surpris initialement par leur large mouvement…Le parcours devenait plus exigeant, avec un sol parfois glissant.

À la fin des chaînes, un très court passage non sécurisé, bien que toujours exposé, testait une fois de plus les nerfs. Accoutumé à utiliser toute protubérance rocheuse comme point d'appui, cela ne m'a pas perturbé, mais l'expérience pourrait s'avérer stressante et déstabilisante pour certains. Une main courante réapparaissait quelques mètres plus loin. Une dernière montée menait à un collet, signe que les difficultés touchaient à leur fin.

Sur la droite, une très courte ascension permettait d'atteindre sans difficulté la cime d'une tête rocheuse (P. 1255). Sans nom sur les cartes topographiques, il est baptisé « *La Peuflaire – Point de vue* » sur le site hikr.org, et il offrait un panorama sur la plaine du Rhône, les falaises imposantes des Ancillons, et les cimes enneigées du Grand Chavalard, de la Dent Favre et du Grand Muveran qui était tout simplement imprenable.

Au promontoire de La Routia.

Controverses autour de la difficulté de la traversée

Sur Internet, j'ai eu l'occasion de lire plusieurs discussions quant à la difficulté de cette traversée. Cela provient probablement d'une confusion entre la difficulté technique d'un parcours et la sensibilité individuelle au vide (et l'anxiété personnelle qu'il peut susciter).

L'échelle du CAS définit comme suit le terrain typique d'un itinéraire classé T3 : « *sentier pas nécessairement visible en continu ; terrain raide, passages exposés pouvant être sécurisés par des cordes ou des chaînes ; éboulis, pentes parsemées de rochers faciles ; utilisation occasionnelle des mains pour l'équilibre ; ponctuellement, passages exposés avec risque de chute.* ». Pour un itinéraire coté T4, elle précise : « *traces de sentier, souvent sans cheminement évident ; terrain accidenté et pentu ; quelques passages d'escalade simples (I) ; champs de blocs ; pentes herbeuses ou rocheuses abruptes ; champs de neige accessibles ; franchissements de glaciers, généralement balisés ; passages exposés avec risque accru de chute.* ». À noter que ces cotes sont établies en présumant des conditions idéales : beau temps, bonne visibilité, terrain sec et absence de neige ou de glace.

Dans notre cas, le sentier correspond globalement à la cotation T3 : sentier intermittent, passages exposés sécurisés par des mains courantes (sauf sur un très court tronçon), éboulis, appui des mains nécessaire pour maintenir l'équilibre. Toutefois, je lui attribue un T3+, compte tenu de la longueur des sections aériennes (environ 150 et 200 mètres). En effet, bien que presque tous les passages exposés soient équipés de câbles ou de chaînes, la vigilance reste de mise, mais le risque de chute est pratiquement nul (à condition de bien se tenir aux câbles !).

Cela dit, je comprends parfaitement pourquoi certains randonneurs classent cet itinéraire en T4. La nuance entre « *par endroit, passages exposés avec risque de chute* » (T3) et « *passages exposés avec risque de chute* » (T4) peut relever d'une interprétation subjective. En revanche, il

ne s'agit nullement d'un parcours T5, comme mentionné par certains, sauf si on venait à enlever toutes les mains courantes !

Du point de vue (P. 1255) à la bifurcation (P. 1305)

J'ai savouré quelques instants la vue panoramique, puis j'ai emprunté un sentier agréable et ombragé, qui serpentait sur une pente douce jusqu'au poteau indicateur de La Routia (P. 1305). Cet endroit est baptisé « *La Peuflaire – Bifurcation* » sur hikr.org. Le promontoire de La Routia (P. 1341) se trouve en réalité environ 200 mètres plus à l'est de cette bifurcation.

Visite du promontoire de La Routia (cotation T4)

Depuis la bifurcation, un sentier vers La Routia existe, mais il ne figure pas sur les cartes topographiques. Il suffit de suivre la direction d'Ardon sur quelques dizaines de mètres, de repérer un gros bloc rocheux sur la gauche, puis d'esquisser une montée sur la droite vers la crête en suivant une sente à peine visible. En longeant la crête, on gagne très vite le pied d'un ressaut rocheux, que l'on contourne par la droite via un passage exposé. C'est précisément ce passage qui justifie la cotation T4 pour la visite du promontoire. Une ultime ascension sur terrain herbeux mène à une clairière offrant un panorama à couper le souffle.

De la bifurcation (P. 1305) à Ardon

Le refuge dans la partie supérieure de la Combasse.

Depuis la bifurcation, j'ai entamé la descente en direction d'Ardon. Le sentier passe à côté d'un refuge équipé d'une table de pique-nique puis dévale dans le vallon de la Combasse. Le chemin a croisé plusieurs fois une piste carrossable avant de rejoindre une route forestière (P. 910). Après 150 mètres, j'ai bifurqué à gauche sur un sentier en lisière de forêt, longeant une arête offrant des vues saisissantes sur le Mont Gond et les gorges spectaculaires de la Lizerne.

Guidé par le balisage jaune, je suis repassé sous la conduite forcée, puis descendu dans un couloir raide en lacets, avant d'atteindre finalement la centrale hydroélectrique d'Ardon. Il ne me restait plus qu'à longer La Lizerne sur environ 1.5 km pour regagner la gare d'Ardon, clôturant ainsi cette randonnée remplie d'émotions.

Bibliographie

[Cam12] Camptocamp. *La Routia : En boucle d'Ardon*. 7 nov. 2012. URL : https://www.camptocamp.org/routes/167153/fr/la-routia-en-boucle-d-ardon (visité le 26/07/2017).

[CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Randonnées*. 2012. URL : https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Sicher_unterwegs/Sicher_unterwegs_Wandern/CAS-echelle-randonnees-2012.pdf (visité le 21/12/2023).

[Spa15] Sparhawk. *La Routia (rando t3)*. (plus disponible le 26/07/2017). 2015. URL : http://lausanne.onvasortir.com/la-routia-rando-t3-470391.html (visité le 20/04/2014).